



*République Française*  
**MAIRIE DE**  
**LE VERNET SAINTE MARGUERITE**

## **RÉVISION DE L'ARRÊTÉ CADRE SÉCHERESSE DANS LE PUY-DE-DÔME**

En application de la loi du 27 décembre 2012, le projet d'arrêté préfectoral cadre sécheresse planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage dans le département du Puy-de-Dôme est mis à disposition du public du 7 mai 2024 au 28 mai 2024, sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme, à l'adresse suivante :

<https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Revision-de-l-arrete-cadre-secheresse-dans-le-Puy-de-Dome>

Les observations du public doivent parvenir **au plus tard le 28 mai 2024** :

- par voie électronique à l'adresse suivante :

[ddt-politique-eau@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:ddt-politique-eau@puy-de-dome.gouv.fr)

- par courrier postal, à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme Service Eau  
Environnement Forêt  
Cité administrative  
2 rue Pélissier  
63033 CLERMONT-FERRAND



Service de coordination des  
politiques publiques et de  
l'appui territorial